

D'un commun effort, le Club de patinage de vitesse Mirabel et Saint-Jérôme (CPV de Mirabel et Saint-Jérôme) et l'École Polyvalente de Saint-Jérôme s'unissent pour offrir un programme Sport-études en patinage de vitesse courte piste.

Le Sport-études est un programme offrant à des élèves-athlètes reconnus pour leurs performances tant au niveau sportif que scolaire, la possibilité d'atteindre leur plein développement grâce à un encadrement concerté entre les milieux sportif, scolaire et médical.

La réussite scolaire avant tout !

L'objectif général est de permettre à l'élève-athlète un haut niveau de performance sportive tout en assurant un cheminement particulier et adapté au niveau des études et ce dans des conditions favorables pour son développement. L'élève-athlète peut donc concilier ses objectifs scolaires et sportifs, à la condition d'accorder une priorité à sa réussite scolaire.

Les objectifs spécifiques

- » Compléter des études lui permettant d'obtenir son D.E.S.
- » Suivre un entraînement adapté à sa discipline sportive.
- » Participer aux compétitions interrégionales, provinciales, etc.
- » Acquérir le sens des responsabilités.

Pour plus d'informations

Pour obtenir plus d'informations concernant ce programme, communiquez avec le Club de patinage de vitesse Mirabel et Saint-Jérôme par courriel à : info@cpvstjerome.com



PATINAGE DE VITESSE
**MIRABEL
ST-JEROME** 
cpvstjerome.com

Programme Sport-études
PATINAGE de VITESSE
2018-2019



PATINAGE DE VITESSE
**MIRABEL
ST-JEROME** 
cpvstjerome.com

L'encadrement sportif

L'encadrement sportif est sous la supervision du CPV de Mirabel et Saint-Jérôme. Le programme sportif offert est reconnu par la fédération du patinage de vitesse du Québec (FPVQ) qui est responsable de l'encadrement sportif des athlètes et des entraîneurs. Le programme d'entraînement pourra être adapté, aux conditions physiques ou aux situations particulières de chaque patineur et ainsi élaborer un programme de développement personnalisé.

Le nombre d'heures minimum d'entraînement est fixé à 15 heures par semaine, du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Pour l'instant, l'horaire des entraînements pourrait varier légèrement et les coûts exacts des inscriptions demeurent approximatifs et sujets à changement;

- » Frais d'inscription au CPV de Mirabel et Saint-Jérôme : 175 \$*
- » Campagne de financement du club : 100 \$
- » Frais d'inscription de l'École Polyvalente de Saint-Jérôme : 225 \$*
- » Les frais d'inscription au Sport-études patinage de vitesse pour une année scolaire : 2000 \$

Les montants sont sujets à changements sans préavis.

L'entraîneur chef

Depuis 1991, Frédérick Déry est associé au patinage de vitesse, ses qualités d'entraîneur lui ont valu une feuille de route des plus impressionnantes.



1991-1993	Assistant-entraîneur du CPV Vimont-Laval
1993-1994	Remplaçant du CPV Saint-Jérôme
1994-1997	Entraîneur-chef du CPV Saint-Jérôme
1997-2002	Entraîneur-chef de l'association Laval
2000-2002	Entraîneur-chef du Sport-études de Laval
2002-2005	Entraîneur-chef du CPV de Lasalle
2005-2006	Entraîneur-chef du Sport-études Montréal
2007-2015	Entraîneur du CPV de Saint-Jérôme
2015-2017	Entraîneur-chef du CPV de Mirabel et Saint-Jérôme

L'encadrement scolaire

L'établissement d'enseignement a la responsabilité de respecter les critères des programmes du Ministère de l'éducation, enseignement supérieur et recherche (MEESR) et de faire l'évaluation selon les exigences de la commission scolaire et du MEESR. Par la suite, l'élève-athlète devra satisfaire aux exigences sportives et scolaires tout au long de ses années de participation au programme Sport-études patinage de vitesse.

Admission et critères sportifs

Être inscrit auprès du CPV de Mirabel et Saint-Jérôme;

- » Être qualifié pour la nouvelle saison, comme étant de niveau « interrégional », « provincial » ou « élite »; ou avoir un niveau de technique jugé suffisant par l'entraîneur responsable du programme;
- » Avoir le sens des responsabilités, un comportement exemplaire et être doté d'une autonomie exceptionnelle.

Critères scolaires

Le candidat doit répondre aux critères d'admission académiques de l'établissement d'enseignement pour un programme Sport-études.

Procédures d'admission

Le patineur qui souhaite participer au programme Sport-études doit avant tout être évalué par le CPV de Mirabel et Saint-Jérôme. Ce dernier fournira une attestation estimant que le patineur est admissible du point de vue technique à cette discipline et recommandera l'élève à l'École polyvalente de Saint-Jérôme. À son tour, l'établissement d'enseignement amorcera alors le processus d'admission, basé sur les exigences de la commission scolaire et du MEESR.